Convention de prêt à usage individuel de matériel pédagogique adapté Utilisable en dehors du milieu scolaire

| Secteur: SAINT DENIS C | N° de Convention : 33471 |
|--|---|
| Article 1: | |
| circulaires relatives au " financement de matériel pédagogiques ensorielles, motrices ou mentales, intégrés en milieu ordina | |
| Le Rectorat de la Reunion représenté par, Le Recteur de la met à disposition de l'élève : HAMADA AZAD MFOUN domicilié : 74 rue du Bois de Nèfles Apt 131 SIDR Vauban Le matériel pédagogique individuel adapté suivant : - Ordinateur, référence :TMP653 immatriculé sous le | GOULE Né(e) le : 03-04-2001 97400 SAINT DENIS |
| Valeur globale du matériel prêté 822 € pour son usage scolaire afin d'effectuer des travaux afférents | à sa scolarité. |
| Article 2: | |
| Ce prêt de matériel est consenti jusqu'au 31-07-2017, et est | révisable selon l'évolution de la situation de l'utilisateur. |
| Article 3: | |
| Le cocontractant utilisateur et ses représentants déclarent sur d'une aide pour l'acquisition ou d'un prêt d'un matériel simila | l'honneur ne pas avoir été bénéficiaires par un dispositif d'état aire à celui décrit dans le présente convention. |
| Article 4: | |
| du matériel pédagogique désigné ci-dessus.Le cocontractant le cadre de sa scolarité et pour effectuer des travaux afférent | <u>.</u> |
| Article 5: | |
| La souscription d'une assurance contractée par les représenta | unts de l'utilisateur pour ce matériel est vivement conseillée. |
| Article 6: | |
| Les frais d'utilisation de ce matériel pouvant être amené au d'l'utilisateur. A ce titre, les cartouches d'encre, le changement greffer sur ces matériels sont à la charge de l'utilisateur. | lomicile sont, dans ce cadre, à la charge des représentants de de batterie de l'ordinateur, et les éléments optionnels pouvant se |
| A SAINT DENIS le 04-09-2014 | Livré le: |

Pour le Rectorat:

1 / 1

NOM,PRENOM,QUALITE et SIGNATURE